



## procuration pret rachat crédits + hypothèque

Par inquiete04, le 31/03/2009 à 08:32

bonjour,  
nous sommes en train de finaliser un dossier de rachat de crédits avec hypothèque, hors mon mari va travailler en déplacement (France) mais il ne pourra certainement pas être là pour signer, devant le notaire, est il possible qu'il fasse une procuration avec légalisation de signature devant un officier d'état civil (mairie de son lieu de travail ) ? nous sommes très ennuyés un il n'est pas possible qu'il refuse de partir ou qu'il prenne des congès, et 2 il est indispensable de conclure ce dossier Merci à tous pour votre aide

Par JULIEN CAHAREL, le 31/03/2009 à 12:44

Bonjour à vous!

Vous pouvez parfaitement signer une procuration lorsque vous ne pouvez pas assister à la signature d'un acte devant Notaire.

Toutefois, s'agissant d'une "hypothèque", la procuration doit être authentique, c'est à dire passée devant un Notaire et le coût de l'acte est fixé par la loi (de l'ordre de 150 euros).

Cordialement,

Julien Caharel